

**DESCRIPTIF DE TERRAIN à BATIR  
issu d'un lotissement  
Loi MACRON**

Article L.115-4 du Code de l'Urbanisme :

« Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif de ce terrain résulte d'un bornage. Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique ou privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat. – [Anc. art. L. 111-5-3, al. 1er.] »

Article L.442-8 du Code de l'Urbanisme :

« A compter de la délivrance du permis d'aménager, le lotisseur peut consentir une promesse unilatérale de vente indiquant la consistance du lot réservé, sa délimitation, son prix et son délai de livraison...»

Article L.271-1 du Code de la construction et de l'habitation :

« Pour tout acte ayant pour objet la construction ou l'acquisition d'un immeuble à usage d'habitation, la souscription de parts donnant vocation à l'attribution en jouissance ou en propriété d'immeubles d'habitation ou la vente d'immeubles à construire ou de location-accession à la propriété immobilière, l'acquéreur non professionnel peut se rétracter dans un délai de dix jours à compter du lendemain de la première présentation de la lettre lui notifiant l'acte...»

COMMUNE DE COLLEVILLE MONTGOMERY

LOTISSEMENT "Le Clos du Colombiers"

PERMIS D'AMENAGER N° PA 014 166 18 D0002

DATE DE L'AUTORISATION DU PA : 10 mai 2019

LOT NUMERO 28

PARCELLE CADASTREE : SECTION AK n°144p

SUPERFICIE du lot = 542 m<sup>2</sup> env.

SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE AUTORISEE : 180 m<sup>2</sup>

Dressé le 17 Novembre 2020 par GEOMAT, SELAS de Géomètres Experts à CAEN.

**GEOMAT**  
**Jean de SALABERRY**  
SELAS DE GEOMETRES-EXPERTS  
au capital de 1 000 000 €  
37, Rue des Compagnons - 14000 CAEN  
Tél 02 31 53 39 00 - Fax 02 31 53 39 01  
R.C.S. Rennes D 384 653 044



2 Rue Martin Luther King, 14280 Saint-Contest - Tél : 02.31.06.91.00

Département du Calvados

**COMMUNE DE COLLEVILLE MONTGOMERY**

**LOTISSEMENT**

**" Le clos du Colombier "**

**Permis d'Aménager n°014 166 18 D0002**

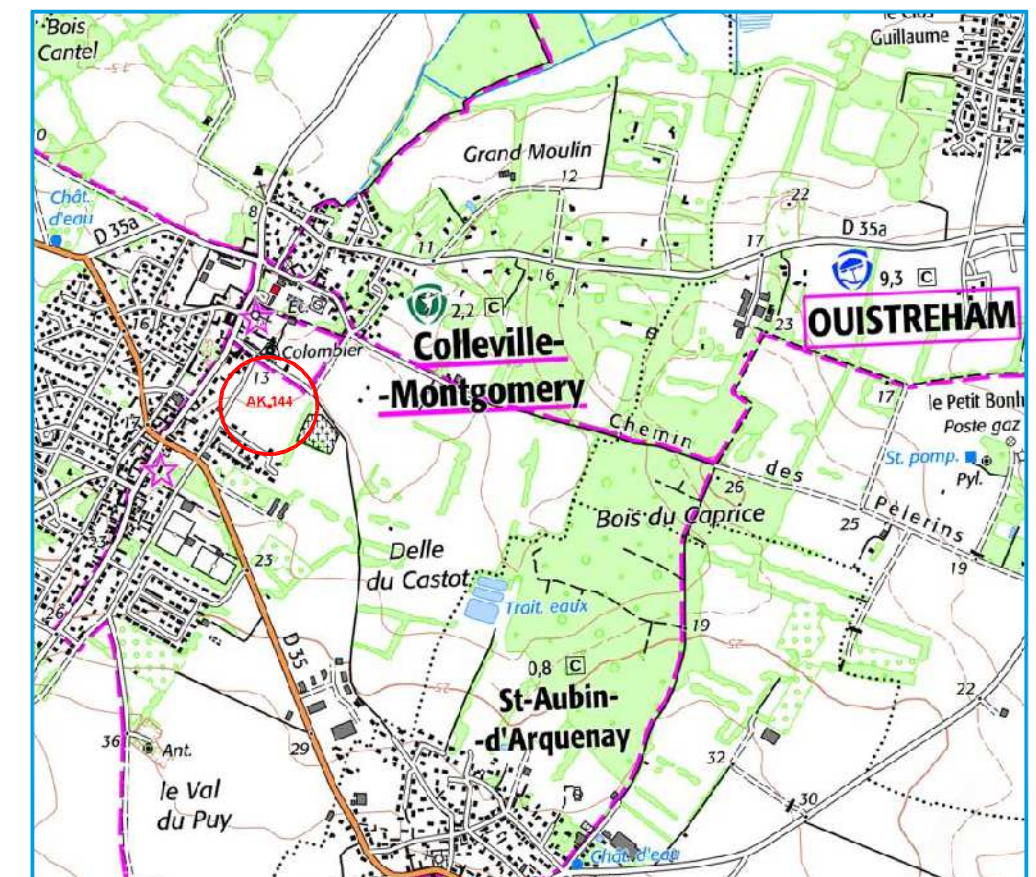
**Obtention: 10 mai 2019**

**LOT 28**

Parcelle AK n°144p

SUPERFICIE du lot = 542 m<sup>2</sup> env.

Plan de situation sans échelle



Géomètres Experts

Denis ATTENCIA  
Raphaël BEROT  
Thomas CHERRIER  
Jennifer FARDIN  
Arnaud FUTEUL  
Raphaël ROUVIERE  
Gwenaël SAGNE  
Jean de SALABERRY  
Samuel TRAVERS  
Sébastien TIFFOUIN

Bureau secondaire  
de Caen

37, rue des Compagnons  
14000 Caen

Téléphone : 02 31 53 39 00  
Télécopie : 02 31 53 39 01

E-mail:  
agence.caen@geomat.fr

S.E.L.A.S. de Géomètres Experts

Géomètres  
**GEOMAT**  
Experts

**Plan de Pré-commercialisation**

Références cadastrales :

Section : AK n°144p

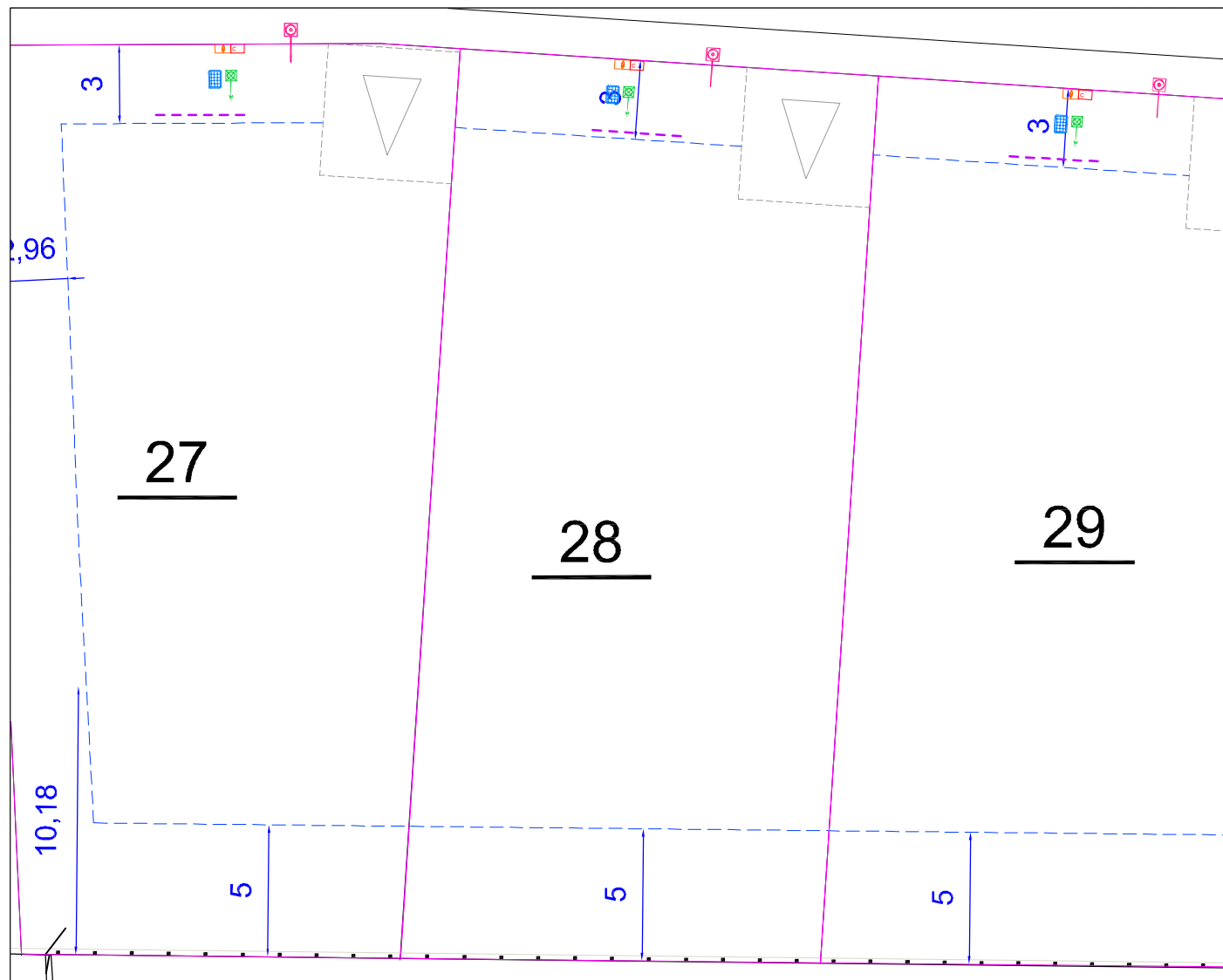
Dressé le : 17/11/2020 Y.N.

Planimétrie: système RGF93  
projection: CC49 ZONE8

Réf. dossier : 2198502

# PLAN DE SERVITUDES

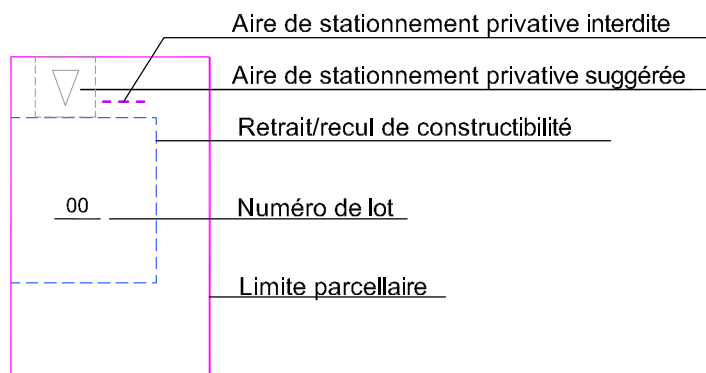
Orientation indicative  
d'après documentation  
existante



Echelle métrique



Echelle : 1/250



- Branchement EDF
  - Branchement REMBT
  - Branchement Gaz
  - Branchement AEP
  - Branchement Télécom
  - Branchement Eaux usées
- L'emplacement des raccordements aux réseaux est indicatif.

les éléments indiqués sur cet extrait de plan de servitudes sont mentionnés uniquement à titre indicatif. Les contraintes et servitudes applicables à l'aménagement du terrain figurent dans les documents approuvés du permis

Le tracé des voies, les emplacements des ouvrages et plantations pourront varier pour des raisons techniques lors de la réalisation des travaux.

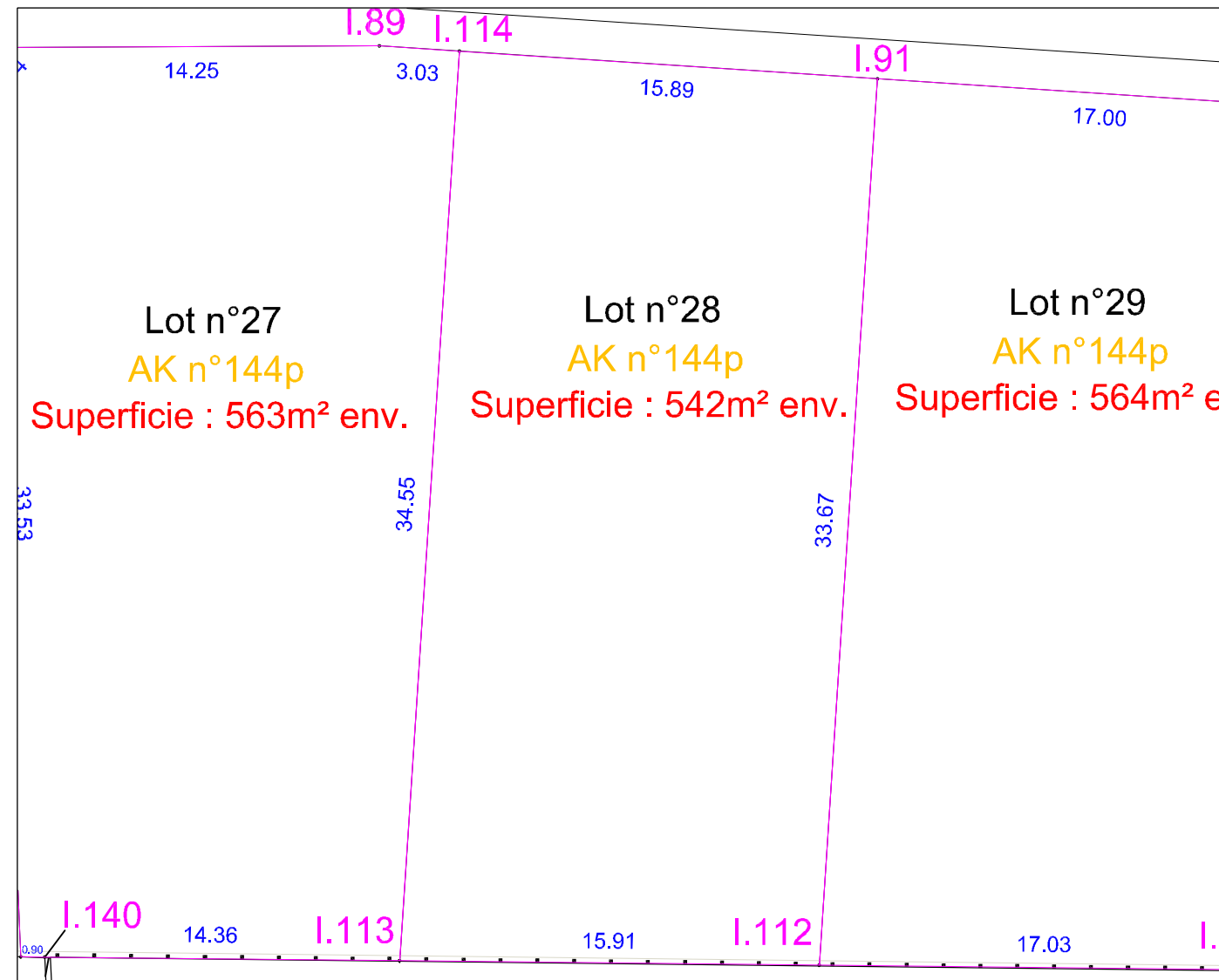
Les emplacements définitifs des groupes de boîtes aux lettres seront définis en concertation avec la mairie et les différents intervenants concernés lors de la réunion préparatoire préalable aux travaux.

\* Se référer au règlement écrit du lotissement.

Les propriétaires ne pourront pas ouvrir d'accès automobiles aux lots au droit des pans coupés des limites privatives, ni au droit des espaces verts communs, ni au droit de l'emplacement nécessaire pour les candélabres. Les accès privatifs et emplacements de stationnement privatif seront aménagés sans qu'il soit porté préjudice aux branchements particuliers du lot, aux végétaux et arbres, aux éléments de réseaux ou tous autres aménagements créés sur les espaces communs.

# PLAN DE BORNAGE

Orientation indicative  
d'après documentation  
existante



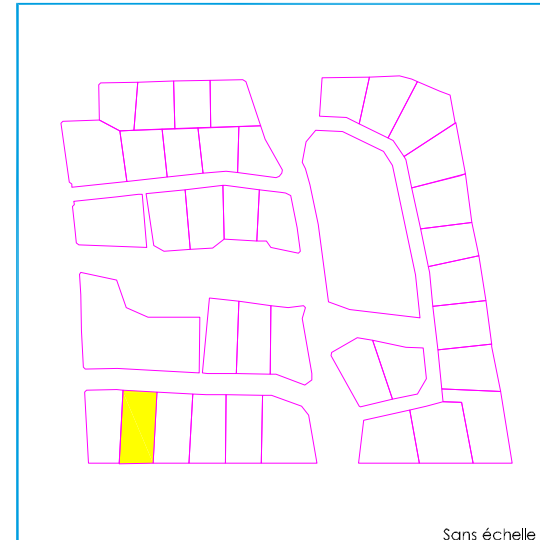
Echelle métrique



Echelle : 1/250

Lot 28			
SOMMET	X	Y	DISTANCE
I.91	1460097.04	8235637.27	15.89
I.114	1460084.74	8235647.33	34.55
I.113	1460062.87	8235620.58	15.91
I.112	1460075.72	8235611.20	33.67
I.91	1460097.04	8235637.27	
TOTAUX			100.03
			Superficie : 542 m²

PLAN DE SITUATION DU LOTISSEMENT



Sans échelle

Bureau secondaire de caen : Responsable Jean de SALABERRY

**GEOMAT**  
37, rue des Compagnons - 14000 CAEN  
Téléphone : 02 31 53 39 00 Télécopie : 02 31 53 39 01  
E-mail : agence.caen@geomat.fr

SELAS de GEOMETRES EXPERTS au capital de 1 000 000 Euros - RCS Rennes 384 653 044

**GEOMAT**  
Jean de SALABERRY  
SELAS DE GEOMETRES-EXPERTS  
au capital de 1 000 000 €  
37, Rue des Compagnons - 14000 CAEN  
Tél 02 31 53 39 00 - Fax 02 31 53 39 01  
R.C.S. Rennes D 384 653 044

Date : 17/11/2020